BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 381

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

990 649 121 RCS Toulouse.
FORKLANE CAPITAL.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 263, route de l'Aussau, 31600 Lamasquère.
Précédent propriétaire : 991 975 749 RCS Toulouse. **PURPAN FAMILY.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : FORKLANE CAPITAL Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 263 route de l'Aussau 31600 Lamasquère Capital : 1000.00 EUR Numéro unique d'identification : 990649121 Lieu d'immatriculation : Toulouse. Société absorbee : PURPAN FAMILY Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 263 route de l'Aussau 31600 Lamasquère Capital : 1000.00 EUR Numéro unique d'identification : 991975749 Lieu d'immatriculation : Toulouse. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 1000.00 EUR - passif de 0.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La société absorbée serait dissoute de plein droit sans liquidation Les créanciers des sociétés participant aux opérations de fusion-absorption, dont la créance est antérieure à la date de publication du présent avis, peuvent faire opposition à cette opération pendant un délai de 30 jours à compter de la parution de cet avis. Cette fusion simplifiée, réalisé entre sociétés sœurs, n'entraine aucune augmentation de capital, ni d'échange de titres, ni prime de fusion. La Société n'ayant pas clôturé son premier exercice, aucun bilan n'a été arrêté. Date d'effet : 1er octobre 2025. . Montant de la prime de fusion / scission : 0.00 EUR. Date du projet commun de fusion : 22.12.2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société FORKLANE CAPITAL : 22.12.2025 (au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE). Pour la société PURPAN FAMILY : 22.12.2025 (au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE)..